



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT
DU SAGUENAY [CSQ]

MA RÉALITÉ. NOTRE VOIX. MON SYNDICAT.

ICI
SES



T 418.549.8523



F 418.549.9966



ses@lacsq.org



ses-csq.com



895, rue Bégin, Chicoutimi, Québec, G7H 4P1

1^{er} avril 2021 ▪ Vol. 49 # 15

MOT DU PRÉSIDENT



Premier mouvement de grève

Bonjour à tous!

Exaspérée par l'absence de résultats satisfaisants aux tables de négociation et par la fermeture du gouvernement aux priorités exprimées par les enseignants, la Fédération des syndicats de l'enseignement a décidé d'annoncer un premier mouvement de grève légale pour les enseignants, à être exercé le 14 avril 2021 entre 00 h 01 et 9 h 30.

Pour cette première grève, on innove en lançant pour la toute première fois le principe des grèves de courte durée. Cette façon de faire a comme objectif de perturber l'administration scolaire, tout en minimisant les répercussions sur les services éducatifs. En point de presse, Mme Josée Scalabrini, présidente de la FSE a mentionné ce qui suit :

« Ce n'est pas de gaieté de cœur que nous parlons de grève aujourd'hui. C'est parce que les enseignants attendent des changements significatifs à leurs conditions de travail, qui sont par ailleurs directement liées aux conditions d'apprentissage des élèves. Or, le peu offert après des années de sous-investissement ne permet pas d'atteindre cet objectif. On nous dit toujours que ce n'est pas le bon moment pour faire la grève. Malheureusement, la coupe est plus que pleine, la profession est en crise et il faudra des améliorations notables pour attirer et retenir les enseignants ».

C'est malheureux, car avec les derniers rebondissements on s'attendait à mieux.

En effet, le 30 mars, le réseau collégial associé à la CSQ, autant les enseignants, le personnel de soutien que les professionnels, a tenu sa première journée de grève. Le même jour, un hasard, la présidente du Conseil du trésor, Mme Sonia Lebel, a convié les représentants des principales associations syndicales du secteur public à une rencontre d'échanges.

Le lendemain, deux manifestations nationales, une à Montréal et l'autre à Québec, se tenaient sous le thème « La CSQ sonne l'alarme », où vos trois représentants, Christine, Julie et moi étions

présents. Tous ensemble, on a fait du bruit pour réveiller le gouvernement Legault sur de nécessaires et réelles négociations. C'est à ce moment que Mme Lebel a déposé en conférence de presse, le 3^e dépôt patronal. Mais encore une fois, ce dépôt est nettement insuffisant.

Ce matin, un commando du SES a posé une large banderole près du Centre de formation professionnelle L'Oasis à Chicoutimi sur le thème « L'éducation, LA priorité du gouvernement Legault. Poisson d'avril! ».

Au niveau des communications, vous avez peut-être remarqué les nouvelles publicités télévisées de la CSQ. Il y en a 4 au total que vous pouvez voir sur notre page Facebook. De plus, le SES, en collaboration avec le Syndicat de l'enseignement De La Jonquière, mettent également en branle une campagne radio sur Rouge FM pour les semaines du 12 et du 19 avril. Il est essentiel que l'importance d'un règlement satisfaisant pour les employés du secteur public circule dans la population.

Pour terminer, l'équipe du SES vous souhaite un très beau congé de Pâques! Profitez-en bien en respectant toujours les consignes sanitaires.



Jean-François Boivin, président

MA PLUS BELLE HISTOIRE

Nous avons reçu récemment les résultats du concours d'écriture « Ma plus belle histoire ». La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) a reçu 8 textes qui provenaient des élèves de notre centre de formation générale des adultes. Nous sommes heureux de vous annoncer qu'un texte a été retenu pour paraître dans le recueil provincial qui regroupe les 50 meilleurs textes. Il s'agit de celui de M. Luis Daniel Marin Gonzalez, soit le texte *Des belles vues au Québec*. M. Gonzalez était accompagné de son enseignante, Mme Carole-Anne Tremblay.

Nous voulons féliciter toutes les participantes et tous les participants ainsi que tout le personnel enseignant impliqué. Tous les textes composés par les élèves de la région seront publiés dans un recueil régional qui sera disponible au cours des prochaines semaines au CFGA.

STATUTS ET RÈGLEMENTS

Votre personne déléguée doit vous transmettre un document sur des propositions d'amendements de Statuts et règlements du SES. Ces amendements doivent être adoptés lors de l'assemblée générale du 25 mai prochain. Vous pouvez également proposer des amendements à nos Statuts et règlements en faisant parvenir vos propositions ou en communiquant avec le SES avant le 25 avril, soit 30 jours avant l'assemblée générale. Si vous n'avez pas reçu les propositions d'amendements, demandez à votre personne déléguée ou aller sur notre site Internet (*Qui sommes-nous/Statuts et règlements*). Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

LOTO VOYAGES 2020-2021

La Fondation Monique-Fitz-Back est partenaire de la CSQ depuis 2006. Elle est active pour soutenir le développement du réseau des Établissements verts Brundtland (EVB-CSQ). Depuis ses débuts, ce sont près de 149 000 \$, que la Fondation a remis au réseau EVB au niveau national ou directement dans les établissements.

Cette performance, ce sont tous les partenaires, amies et amis de la Fondation, ainsi que les syndicats affiliés de la CSQ qui le permettent. En nous offrant des dons ou en participant à nos activités de collecte de fonds, vous nous permettez de poursuivre notre mission. Plus nous vendrons de billets, plus notre soutien au réseau EVB sera solide. Les personnes intéressées à participer à la Loto-Voyages peuvent le faire en consultant le site de la Fondation : www.fondationmf.ca.



RREGOP ET RACHATS

Les personnes ayant bénéficié d'un congé sans traitement de plus de 20 % au cours de la dernière année (incluant le congé parental) peuvent demander à racheter ce service aux fins de leur régime de retraite.

Lors du rachat, il faudra racheter sa part, ainsi que celle de l'employeur, dans les six mois qui suivent la fin de l'absence.

En ce qui concerne les congés sans traitement prévus au chapitre des droits parentaux, ils sont soumis à des règles de rachat particulières. L'enseignante ou l'enseignant rachète uniquement sa part de cotisation.

Après le délai de six mois, il est quand même possible de racheter, mais le coût est plus élevé.

C'est auprès de votre employeur que vous devez faire la demande de votre rachat en communiquant avec Mme Marie Imbeault au poste 5254.

101 ^e journée	Fonctions et responsabilités
22 avril	Estimation clientèle - besoins et excédents
28 avril	Présentation à la direction générale, non rengagements possibles
6 mai	Liste des personnes susceptibles d'être mises en disponibilité ou non rengagées
7 mai	Affichage des postes vacants
14 mai	Liste des enseignantes et enseignants versés au bassin d'affectation
14 mai	Le Centre de services scolaire informe des services éducatifs dispensés (FP et FGA)
20 mai	Bassin d'affectation
27 mai	Liste des personnes mises en disponibilité ou non rengagées
Avant le 1 ^{er} juin	Demande de changement champ, de spécialité ou de sous-spécialité
11 juin	Information sur les changements d'affectation
15 au 30 juin	Répartition des fonctions et responsabilités dans les écoles et les centres
20 juin	Date limite pour demander un mouvement volontaire (<i>Jeunes</i>)
25 juin	Première phase des mouvements volontaires (10 h) (<i>seulement Jeunes</i>)
1 ^{er} juillet	Mise à jour de la liste de priorité et des listes de rappel
16 août	Deuxième phase des mouvements volontaires (13 h 30) (<i>Jeunes</i>)
17, 18 et 19 août	Engagements pour les postes RTP et les contrats à temps partiel (<i>Jeunes</i>)
Du 16 au 20 août	Le Centre de services scolaire autorise les échanges de poste à poste
9 septembre	Engagements pour petits contrats champs 02 et 03 (<i>Jeunes</i>)

AGENDA

Congés de Pâques – Fermeture du bureau

Vendredi 2 avril et lundi 5 avril 2021

